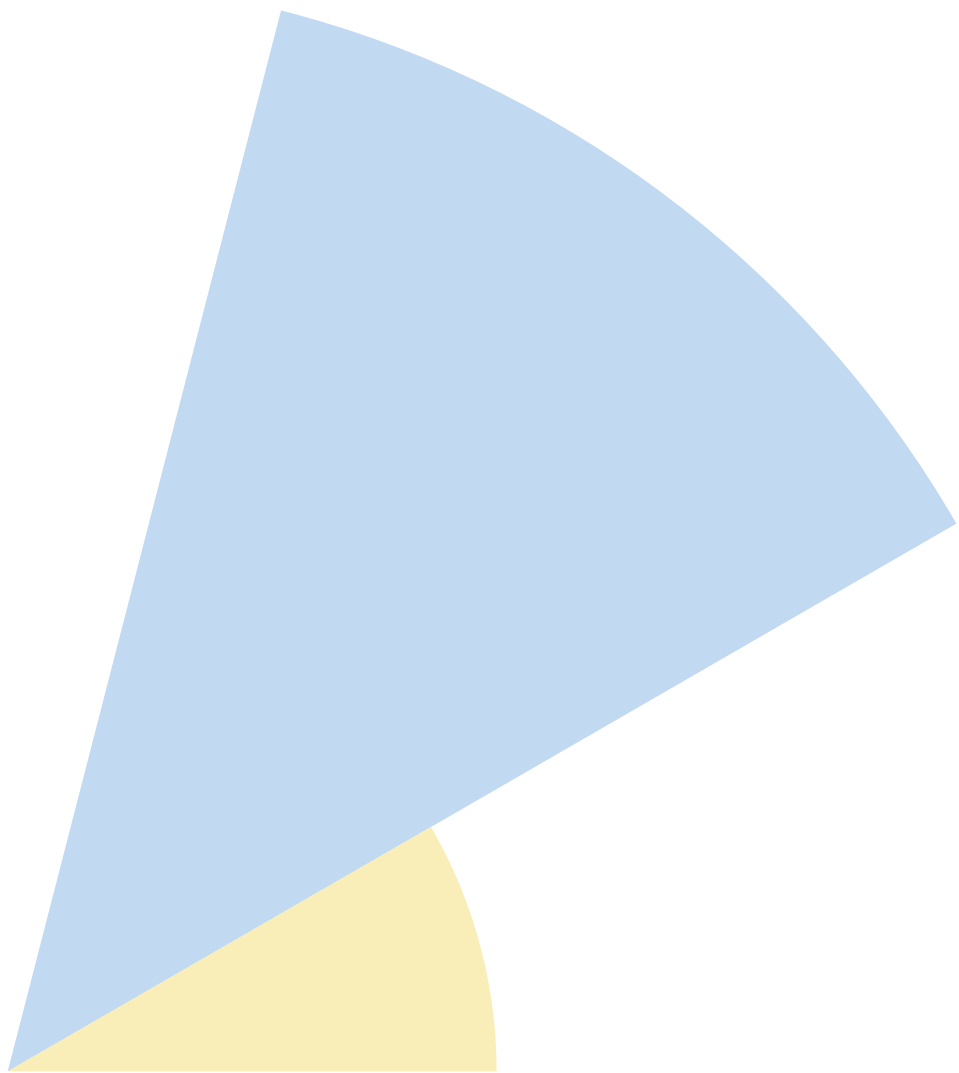
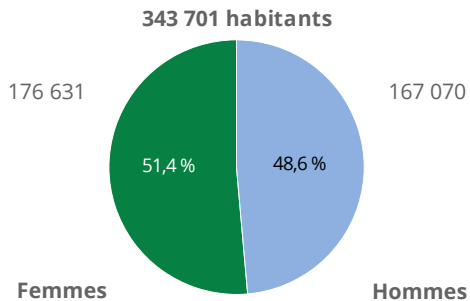


# Corse



# Caractéristiques démographiques

## 1. Population par sexe en 2020



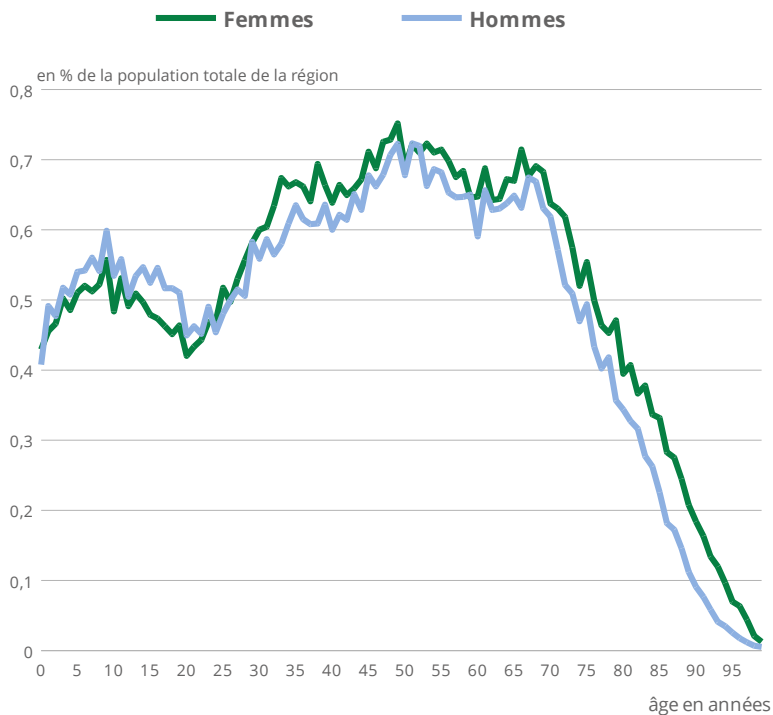
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, parmi les 343 701 habitants de la Corse, 176 631 sont des femmes soit 51,4 % de la population.

Avec 86,4 ans contre 80,8 ans, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes.

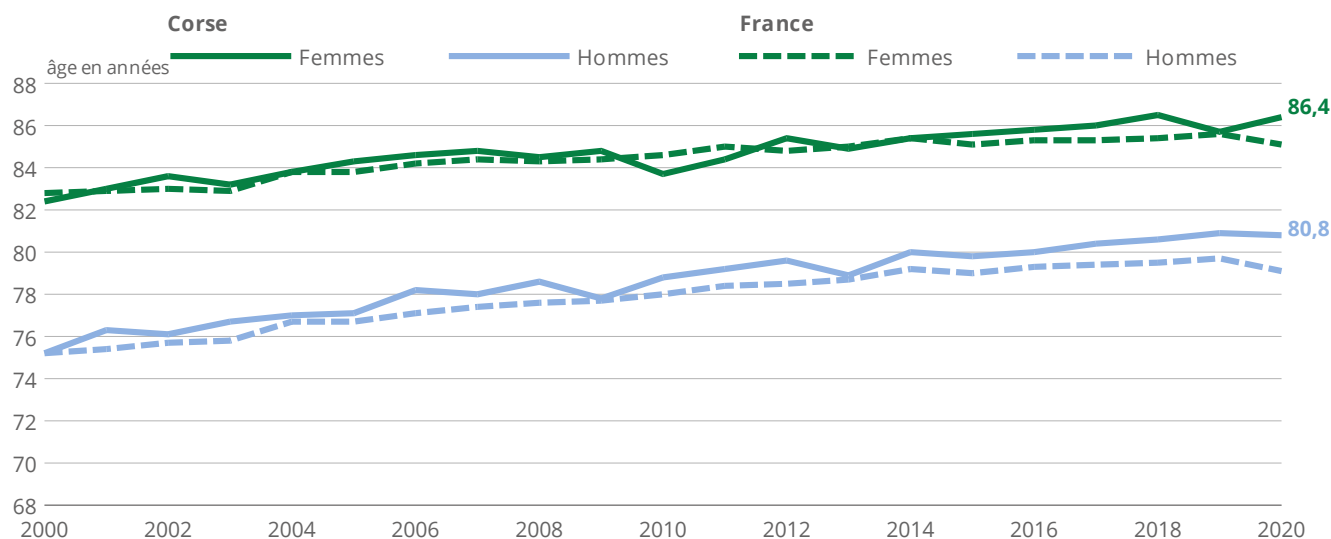
En conséquence, les femmes sont surreprésentées dans les populations les plus âgées. Ainsi, 58 % des seniors de 75 ans ou plus sont des femmes (61 % en France).

## 2. Répartition de la population par sexe et âge en 2020



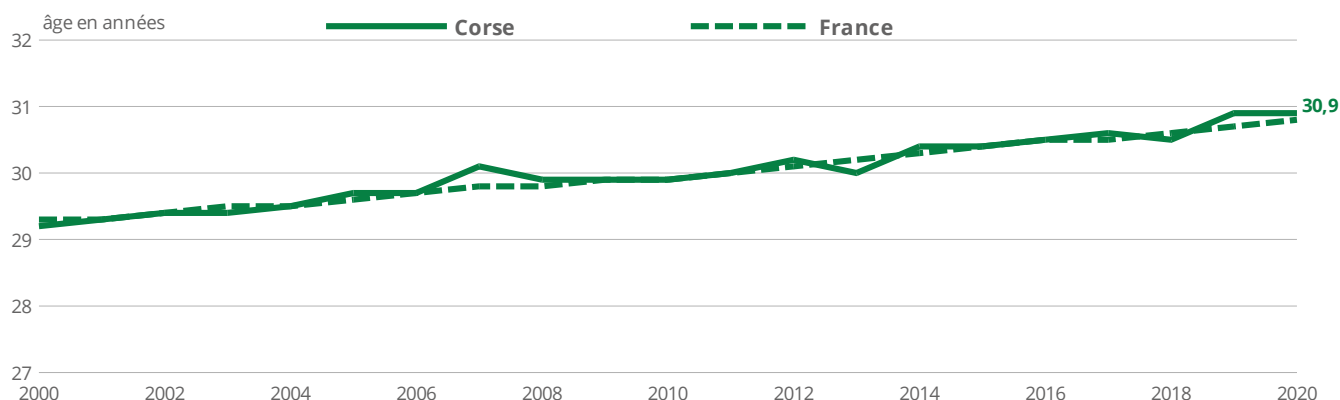
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## 3. Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

#### 4. Âge moyen de la mère à l'accouchement



**Champ :** France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.  
**Source :** Insee, État civil, Estimations de population.

#### 5. Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

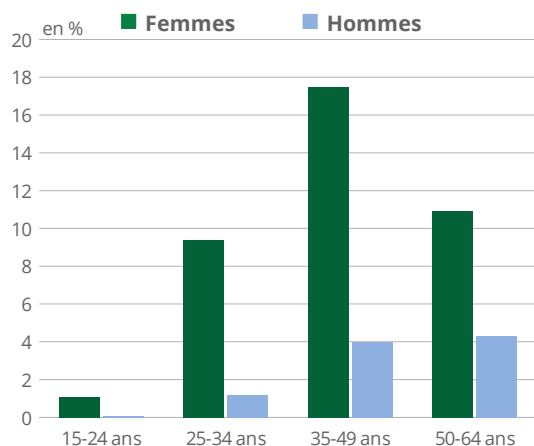
	pour 100 femmes	
	Corse	France
<b>Ensemble</b>	<b>135</b>	<b>182</b>
15 à 24 ans	15	23
25 à 34 ans	86	114
35 à 49 ans	34	45

**Source :** Insee, État civil, Estimations de population.

En 20 ans l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,2 ans à 30,9 ans. Cette augmentation se retrouve au niveau national, passant de 29,3 à 30,8 ans sur la période. En Corse, l'indicateur conjoncturel de fécondité, le plus faible en France, s'établit à 135 enfants pour 100 femmes contre 182 en moyenne nationale. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

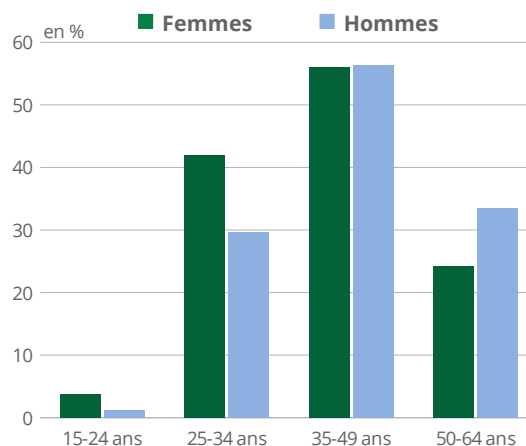
La monoparentalité concerne majoritairement les femmes. En 2020, dans la région, 9 % des femmes de 25 à 34 ans et 18 % de celles âgées de 35 à 49 ans sont à la tête d'une famille monoparentale, contre seulement 1 % et 4 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 42 % contre 30 %).

#### 6. Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

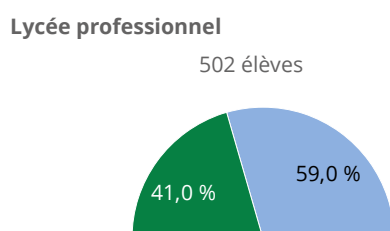
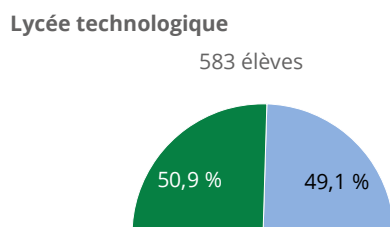
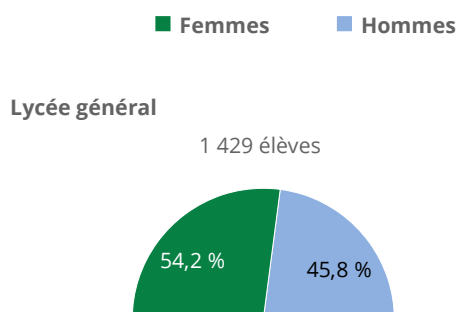
#### 7. Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



**Source :** Insee, recensement de la population 2020.

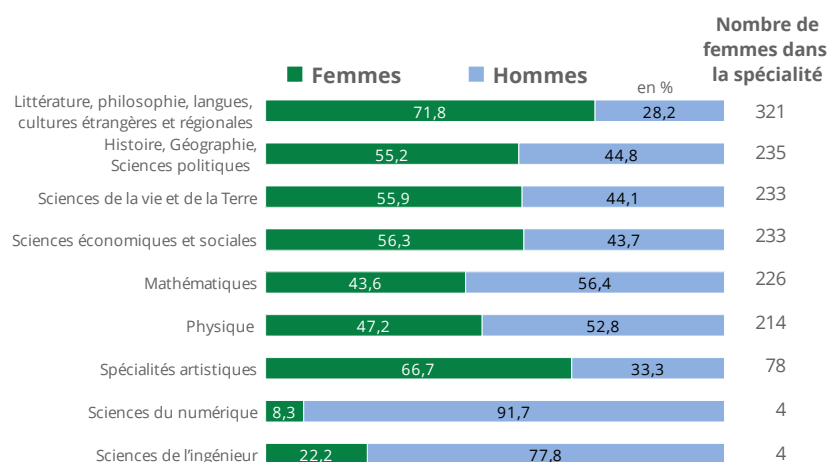
# Enseignement – Éducation

## ► 8. Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



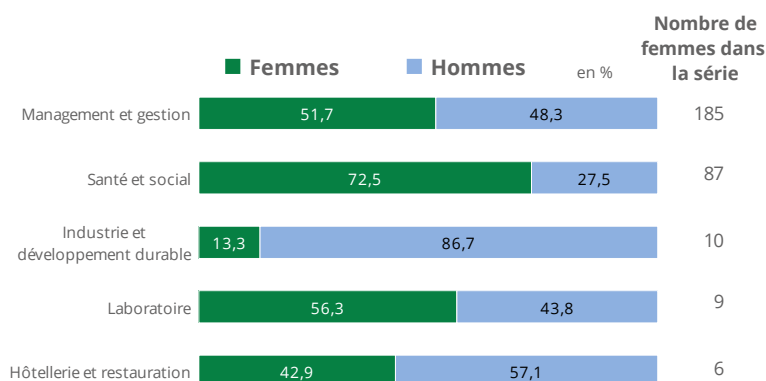
**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## ► 9. Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## ► 10. Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



**Champ :** Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

## ► 11. Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

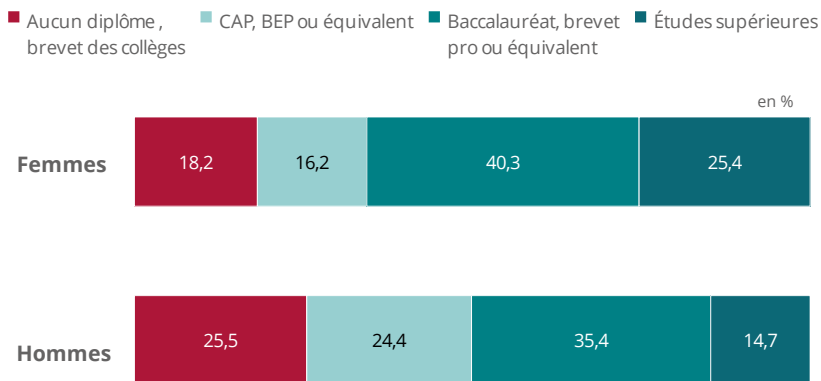
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Habillement	97,4	2,6
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	92,0	8,0
Spéc. plurivalentes des services	66,7	33,3
Commerce, vente	51,9	48,1
Accueil, hôtellerie, tourisme	38,8	61,2

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,0	99,0
Transport, manutention, magasinage	1,5	98,5
Électricité, électronique	2,0	98,0
Moteurs et mécanique auto	2,0	98,0
Sécurité des biens & des personnes	18,2	81,8

**Champ :** Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.  
**Source :** DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

► 12. Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

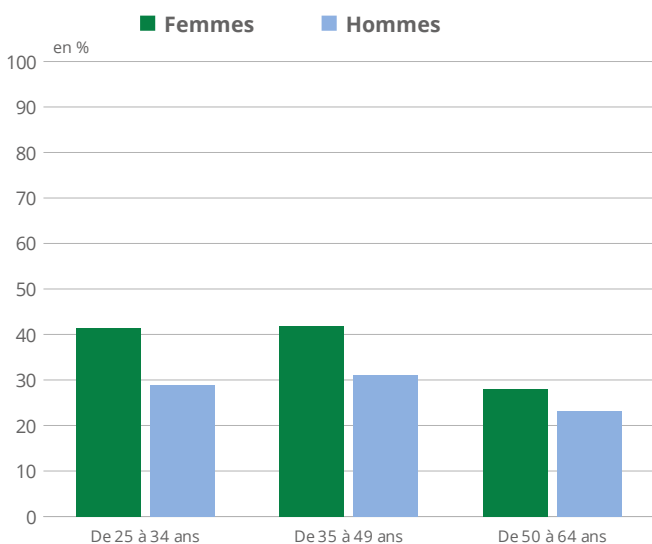


Champ : Population des 15 – 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.  
 Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes. Entre 15 et 24 ans, 25,4 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 14,7 % des hommes. Globalement, la part des hommes peu ou pas diplômés (25,5 %) est supérieure à celle des femmes (18,2 %).

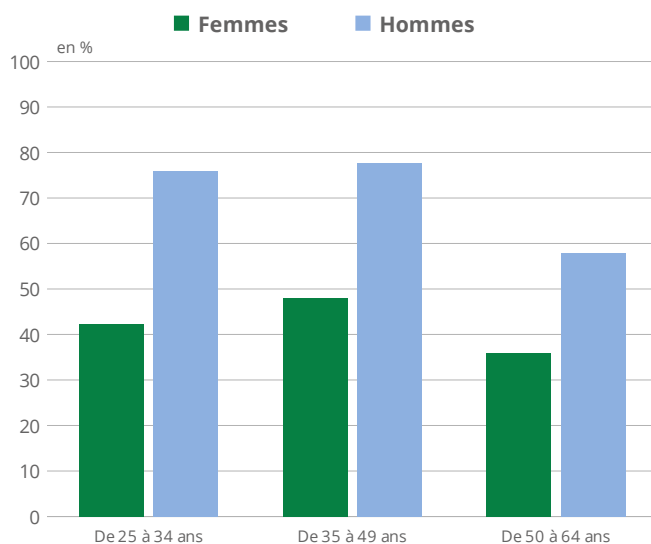
Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 76 % des hommes âgés de 25 à 34 ans, ayant au mieux un brevet des collèges, sont en emploi contre 42 % des femmes du même profil. Au niveau national, ces taux d'emploi sont respectivement de 59 % pour les hommes et de 45 % pour les femmes.

► 13. Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

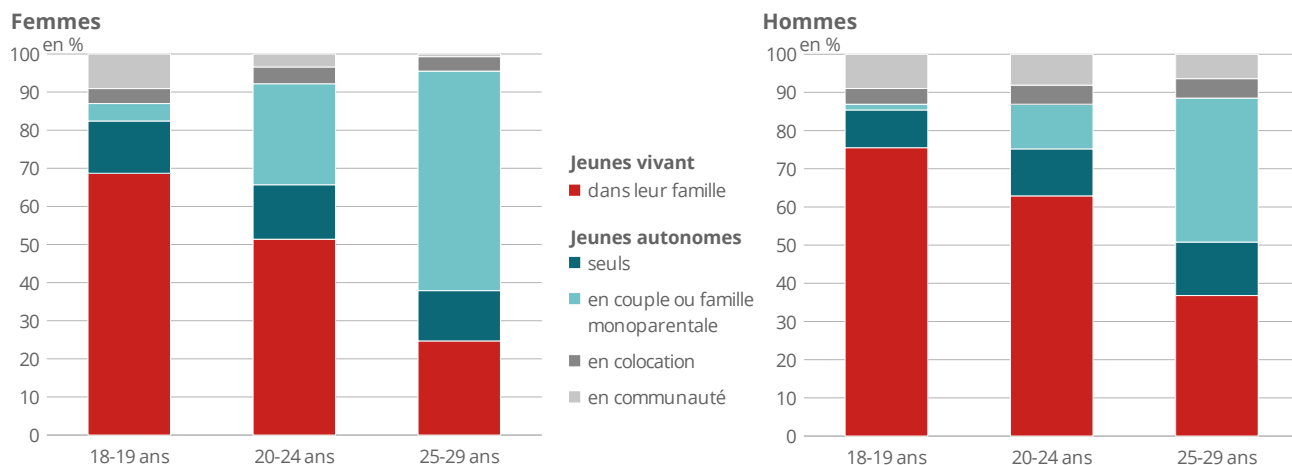
► 14. Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

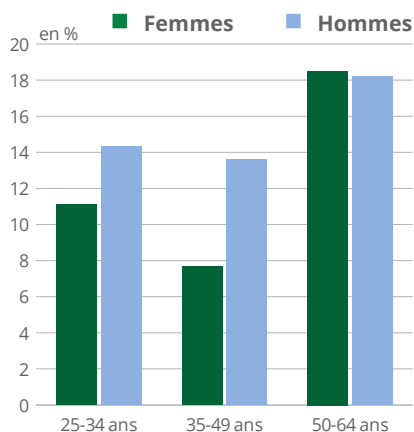
# Conditions de vie

## ► 15. Mode de cohabitation des 18 – 29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

## ► 16. Les personnes seules parmi les 25 - 64 ans en 2020



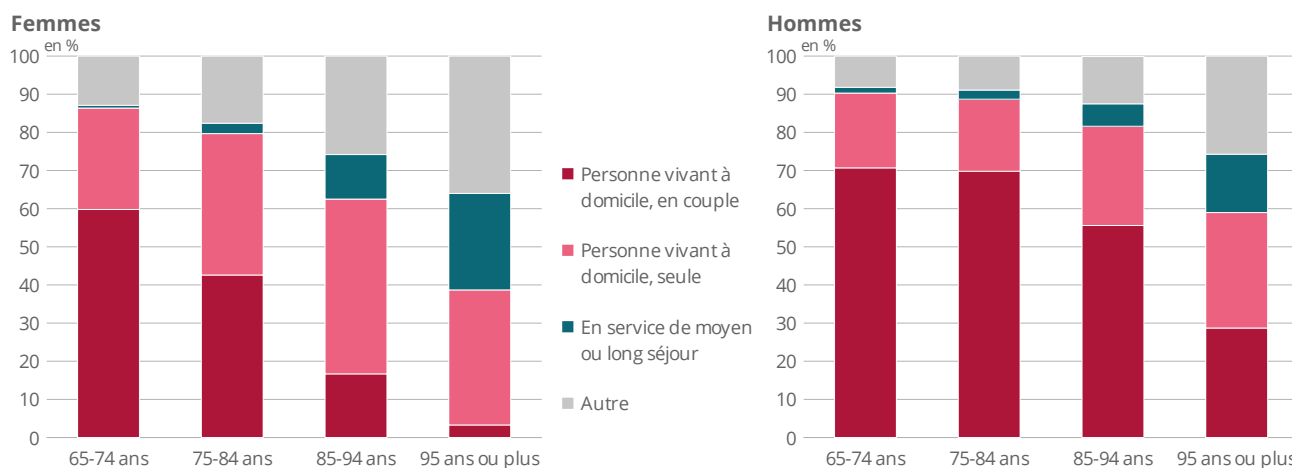
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 51 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 63 % des hommes du même âge.

La vie en couple ou en famille monoparentale est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 58 % des femmes déclarent vivre en couple ou en famille monoparentale alors que seuls 38 % des hommes sont dans ce cas. La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées.

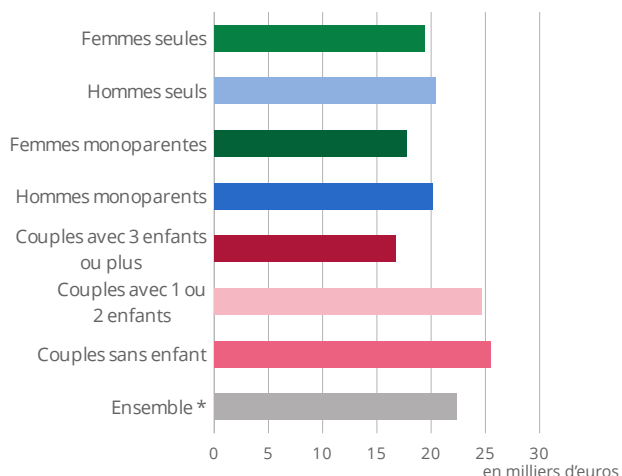
Dans la région, 27 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 46 % à partir de 85 ans. Les femmes âgées vivent plus souvent en maison de retraite que leurs homologues masculins.

## ► 17. Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

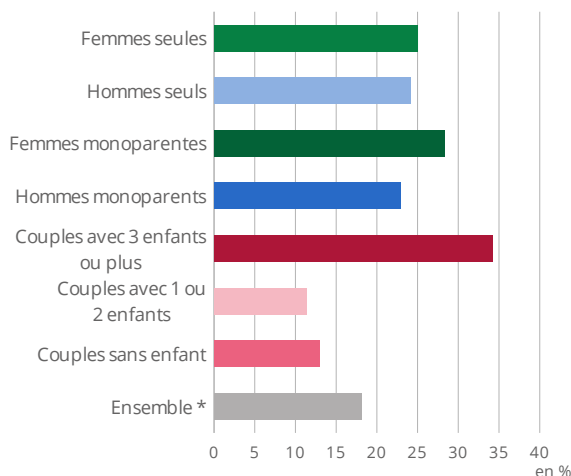
► 18. Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



\* y compris ménages complexes

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

► 19. Taux de pauvreté en 2021



\* y compris ménages complexes

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021 ;

Dans la région, 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Ainsi, 28 % de celles dont le chef de famille est une femme vivent sous le seuil de pauvreté. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 17 800 € annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants contre 20 000 € quand c'est un homme.

Seules 41 femmes occupent le siège de maire dans les 360 communes de l'île, soit 11 % des maires.

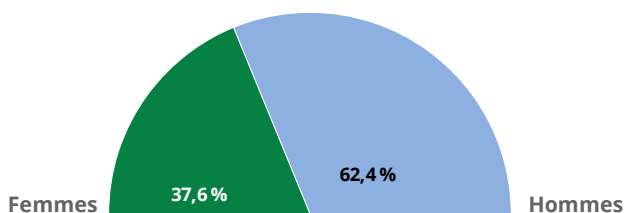
► 20. Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>51 600</b>	<b>28,8</b>
Dont Football	9 620	6,1
Tir	6 080	12,5
Tennis	4 640	32,4
Équitation	3 106	85,6
Voile	2 232	37,1

Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.

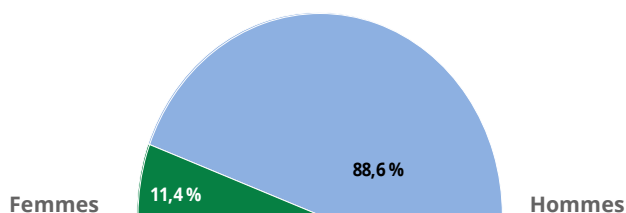
Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

► 21. Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

► 22. Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

# Travail - Emploi

## ► 23. Taux d'activité des 15-64 ans en 2020

	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>67,9</b>	<b>77,4</b>
de 15 à 24 ans	36,0	44,2
de 25 à 49 ans	81,9	92,5
de 50 à 64 ans	60,1	71,0

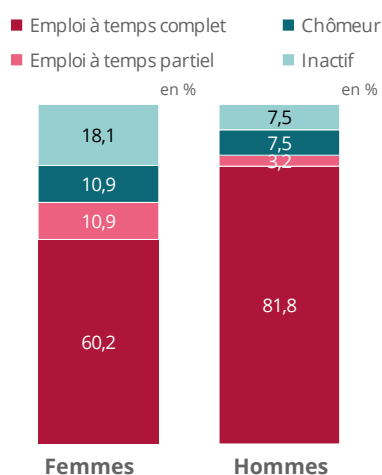
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## ► 24. Taux d'emploi des 15-64 ans en 2020

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>58,8</b>	<b>70,3</b>
de 15 à 24 ans	26,2	33,5
de 25 à 49 ans	71,0	85,0
de 50 à 64 ans	54,3	66,1

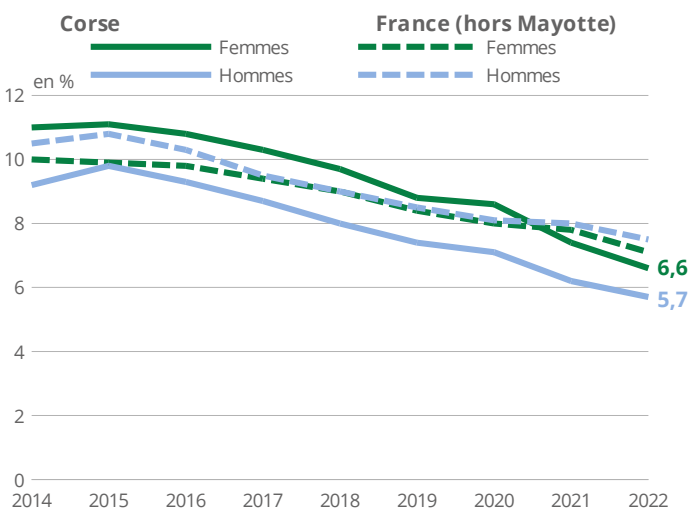
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## ► 25. Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



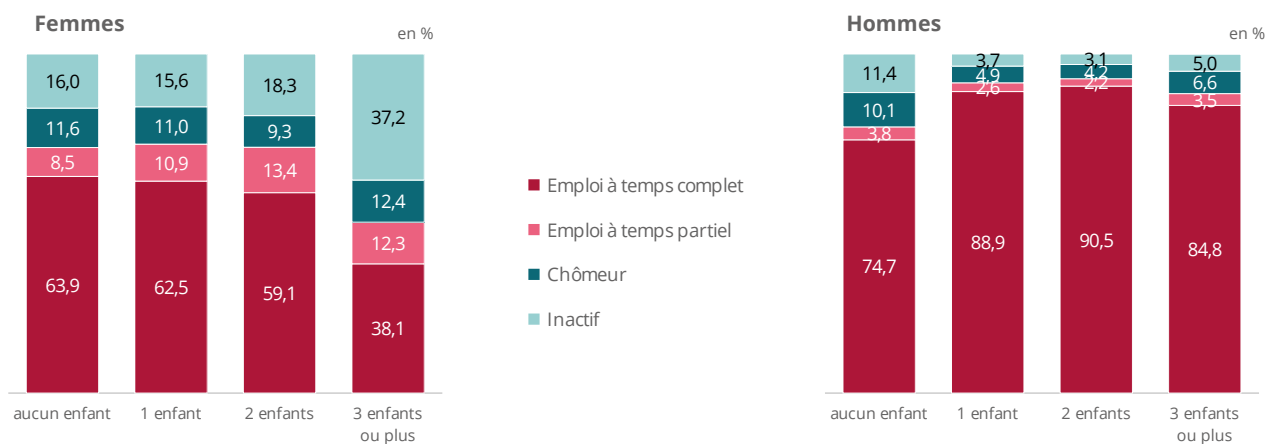
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.

## ► 26. Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

## ► 27. Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



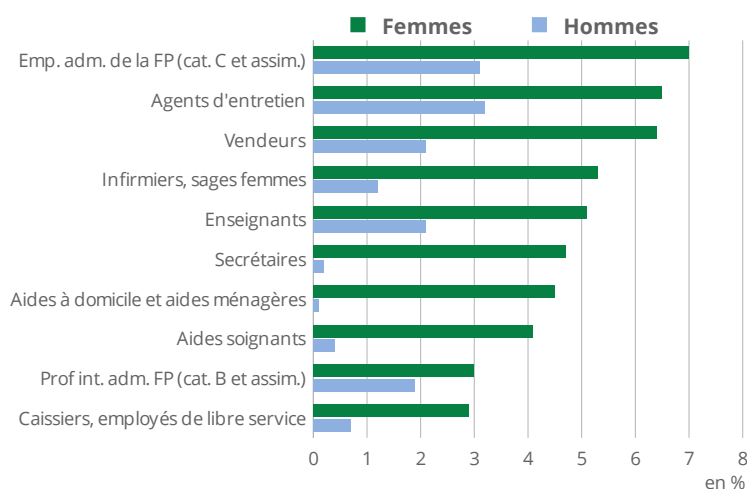
Champ : Population de 25 à 49 ans.  
Source : Insee, recensement de la population 2020.



Dans la région, les métiers plus souvent occupés par les femmes sont les « Employées administratives de la fonction publique (catégorie C et assimilés) », suivi des « Agentes d'entretien » et des « Vendeuses ». Quant à eux, les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules », « Militaires, policiers, pompiers » ou « Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction ».

► 28. Répartition par familles professionnelles en 2020

► 28a. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

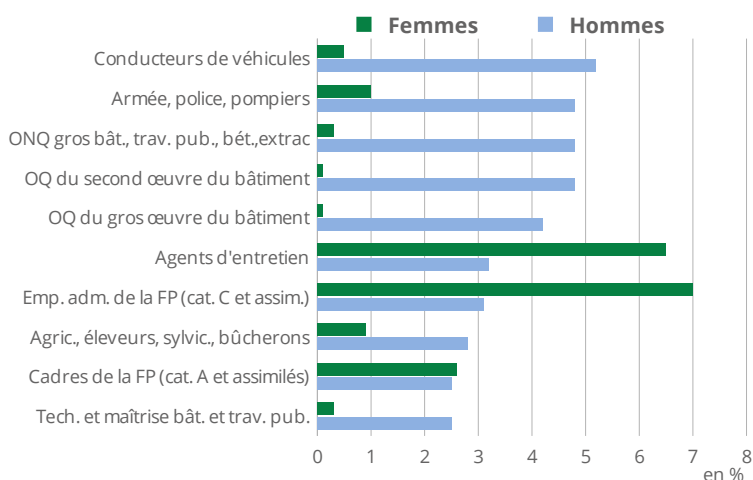
► 28b. Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Aides à domicile et aides ménagères	96,8	3,2
Secrétaires	96,2	3,8
Coiffeurs, esthéticiens	91,7	8,3
Aides soignants	89,6	10,4
Infirmiers, sages femmes	79,2	20,8

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28c. Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 28d. Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,1	97,9
OQ du second œuvre du bâtiment	2,5	97,5
ONQ gros bât., trav. pub., bêt., extrac	4,7	95,3
Ouvriers qualifiés de la maintenance	6,0	94,0
Conducteurs de véhicules	8,0	92,0

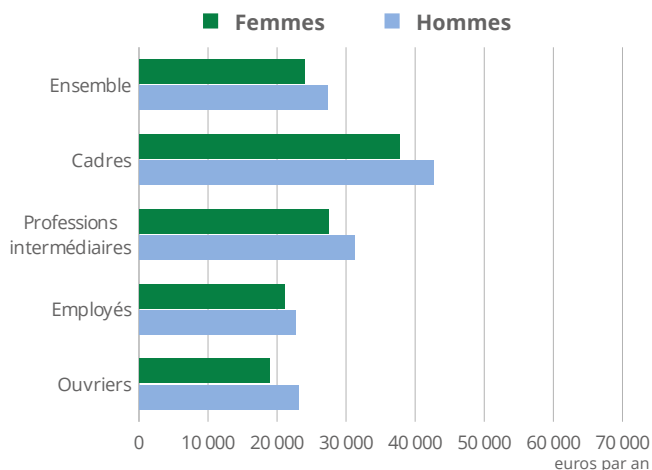
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Famille professionnelle représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

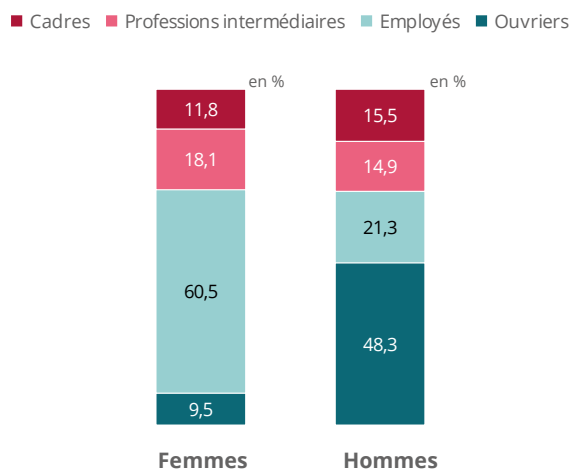
# Salaires

## ► 29. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par catégorie socioprofessionnelle en 2021



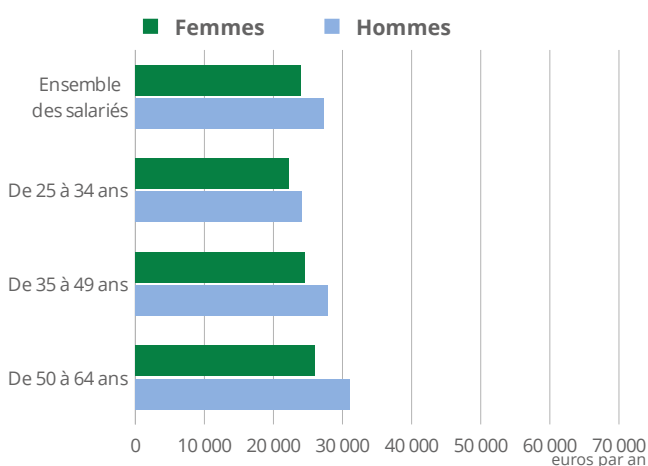
**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## ► 30. Catégories socioprofessionnelles en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

## ► 31. Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021



**Champ :** Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.  
**Source :** Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes, dans le secteur privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 000 € en 2021 contre 27 300 € chez les hommes.

Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,8 % contre 15,5 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent néanmoins des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 700 € contre 42 700 €).

Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart de rémunération par an est de 2 000 € contre 5 100 € entre 50 et 64 ans.